

**CHAMPIONNATS D'ILE DE FRANCE  
D'EPREUVES COMBINEES - BENJAMINS / MINIMES  
Samedi 11 et dimanche 12 juin 2022  
Lieu à définir**

### 1- EPREUVES

Minimes Garçons : OCTATHLON

- 1<sup>er</sup> jour : 100m haies – poids – perche – javelot
- 2<sup>ème</sup> jour : 100m – hauteur – disque – 1000m

Minimes filles : HEPTATHLON

- 1<sup>er</sup> jour : 80m haies – hauteur – poids – 100m
- 2<sup>ème</sup> jour : longueur – javelot – 1000m

Benjamins : TETRATHLON

- 50m haies (0,65 m) – disque – hauteur – 1000m

Benjamines : TETRATHLON

- 50m haies (0,65 m) – hauteur – javelot – 1000m

### 2 – QUALIFICATIONS :

Date limite de qualification : 29 mai 2022

La CRJ se réunira le 31 mai 2022 pour procéder aux qualifications :

Les qualifications seront effectuées en fonction des bilans à jour sur le SI-FFA le 30 mai 2022 au soir

Seront directement qualifiés les athlètes ayant réalisé les minima D.

Le nombre d'athlètes ainsi qualifié sera complété à :

- 24 pour les athlètes minimes filles et minimes garçons.
- 24 pour Les athlètes Benjamins et Benjamines.

Une liste complémentaire d'athlètes susceptibles d'être qualifiés en cas de désengagement sera également établie.

	Benjamines	Benjamins	Minimes Filles	Minimes Garçons
Minima D	1 800 pts	1 400 pts	3 400 pts	3 500pts

**Attention :** les minimas de qualification devront être réalisés dans les conditions règlementaires de compétition, cependant si les conditions n'ont pas pu être réalisées il sera nécessaire de faire une demande de qualification exceptionnelle.

### 3 - DEMANDE DE QUALIFICATION EXCEPTIONNELLE (GRATUITE)

Les athlètes dont le Comité Départemental n'organise pas de compétitions d'épreuves combinées pourront demander à être qualifiés. Un formulaire de demande de qualification spécifique devra être envoyé à la LIFA ([crj@athleif.org](mailto:crj@athleif.org)) pour le 30 mai 2022 11h59 au plus tard en indiquant les performances réalisées sur l'ensemble des différentes épreuves

**4-** La liste complète des qualifiés et les horaires seront disponibles sur <http://lifa.athle.org> le 03 juin 2022 *ainsi que la liste des athlètes qui seraient susceptibles d'être qualifiés en cas de désengagement.*

**5 - DESENGAGEMENTS :** Si un athlète ne souhaite pas participer, son club devra le désengager sur le site avant le 08 juin 2022 - 23h59. Cette façon de procéder permettra des qualifications supplémentaires.

Les clubs devront fournir un officiel diplômé par groupe de 3 athlètes qualifiés

**6 – Concours de hauteur : le nombre d'essais pour chaque athlète sera limité à 8. Si le 9<sup>ème</sup> essai est réussi l'athlète aura le droit à des essais supplémentaires jusqu'au 1<sup>er</sup> échec**

Précision : Le Challenge Minimes d'Epreuves Combinées par équipes se déroule lors de la même compétition que les Championnats d'Ile de France d'Epreuves Combinées Benjamins Minimes et suit les mêmes horaires.

Inscriptions en plus des 24 athlètes individuels : limitation à 8 équipes maximum

Une équipe comprend : 3 minimes masculins et 3 minimes féminines (minimum : 2 athlètes minimes masculins et 2 minimes féminines) et 1 jeune juge licencié au club

Les tables de cotation sont celles des épreuves combinées. Sont comptabilisées pour chaque équipe :

- les 2 meilleures performances sur l'heptathlon en MF
- les 2 meilleures performances sur l'octathlon en MM

Date limite de demande d'engagements le 30 mai 2022 - 11h59 sur le formulaire en téléchargement sur le site de la ligue.